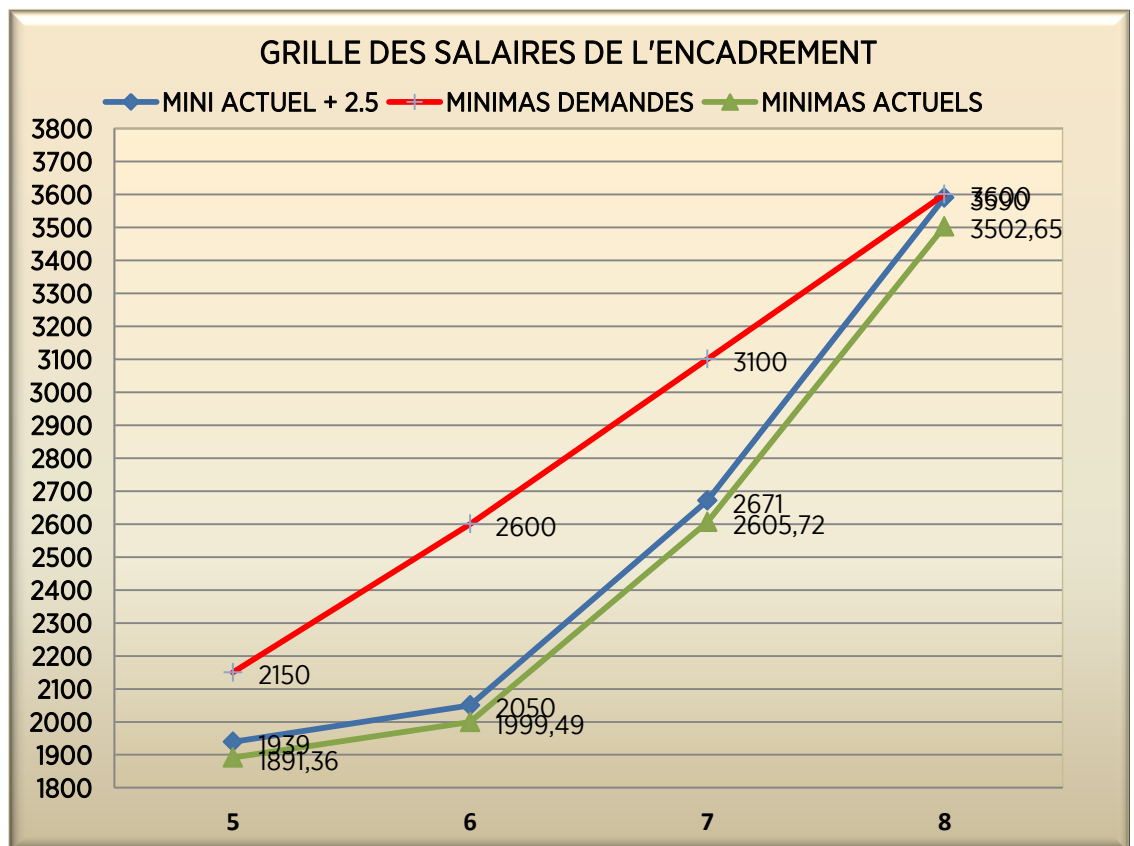


# NEGOCIATION

# SALAIRES 2013

## La CFDT a demandé :

↳ Une augmentation de 2,5% sur les salaires réels en une seule fois au 1<sup>er</sup> mars 2013.



↳ La réactualisation de la grille des salaires minima (maintien de la pente à 25% mais avec une progression linéaire entre le niveau 5 niveau 8.

↳ Reconduction de l'abondement les versements volontaire sur le PEE.

**Le maintien de notre pouvoir d'achat et la reconnaissance de notre travail passe par notre salaire.**